



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

A. F. A. C.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU DIMANCHE 23 OCTOBRE 2011

au Futuroscope (Chasseneuil du Poitou).

1. Mot de bienvenue.

Olivier ROUSSEAU (Président de l'A.F.A.C) ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation de ce jour.

Le Président remercie de leur présence notamment Michel CHAVANEL, le Président du Comité Régional du Poitou Charentes et Alain CLOUET, le Président de l'association Poitou Charentes Animation.

David LAPPARTIENT, Président de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C) s'étant excusé de ne pas pouvoir être présent à notre Assemblée Générale (Conseil d'Administration de la F.F.C le même week-end). Excusé également, Jacques SABATHIER, Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.) qui assure la formation et l'examen de « Commissaire Elite » en compagnie de Didier SIMON.

Enfin, Séverine JAMAIN, présidente de la C.R.C.A du Comité Régional du Poitou Charentes qui ne peut être également des nôtres.

C'est avec beaucoup de plaisir que notre Président ouvre cette Assemblée Générale dans une région qui lui est chère à plusieurs titres : familial, sportif et professionnel.

21 personnes sont présentes sur les 101 membres qui composent l'amicale. 16 personnes s'étant excusées.

2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 24 octobre 2010.

Chaque membre de l'amicale a reçu avec sa convocation à l'Assemblée Générale du jour, le procès verbal de l'A.G. 2010 de l'A.F.A.C. par courrier.

C'est à la majorité des voix que le procès verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 24 octobre 2010 à Marseille est adopté.

3. Allocution du Président de l'A.F.A.C. *Olivier ROUSSEAU.*

Le Président nous fait part de sa déception sur le nombre de participants à cette Assemblée. En effet, notre amicale comprend une centaine d'adhérents, dont une partie non négligeable dans le secteur Ouest, Sud-Ouest aurait du permettre une présence plus importante. Ce n'est malheureusement pas le cas. La volonté du bureau de fixer à l'avance les dates de nos assemblées pouvait laisser espérer une présence plus forte, en vain. Il serait souhaitable de réfléchir à l'avenir de notre amicale afin de conserver une certaine crédibilité vis à vis de notre fédération de tutelle.

Pour la première fois, le bureau avait souhaité inviter une « autre famille » du cyclisme lors de l'Assemblée Générale de l'A.F.A.C, à savoir les organisateurs. Un grand merci à Alain CLOUET, le président de l'Association Poitou Charentes Animation, pour sa précieuse aide, aussi bien pour nous avoir permis d'obtenir des tarifs préférentiels pour la visite du Futuroscope, que pour la réservation de la salle où nous nous trouvons, mais aussi pour le geste sympathique de nous offrir le verre de l'amitié ce midi.

4. Intervention du Président du Comité Régional du Poitou Charentes, *Michel CHAVANEL*.

Michel CHAVANEL est heureux de nous accueillir à Chasseneuil du Poitou dans le cadre de la septième Assemblée Générale de l'A.F.A.C. Il remercie le bureau d'avoir choisi la région Poitou Charentes pour cette année.

Le Président du Comité Régional nous indique que dans sa région il y a environ 3000 licenciés et que 375 organisations regroupent les différentes disciplines de la F.F.C.

Michel CHAVANEL nous rappelle l'importance de la formation qui est le garant d'un bon suivi et d'un bon niveau d'arbitrage.

Notre invité souhaite aussi que pour une meilleure implication des arbitres régionaux, ces derniers puissent arbitrer au moins une fois dans l'année une épreuve en dehors de leur club.

Le Président de la Région Poitou Charentes insiste sur le rôle très important de l'arbitre dans l'épreuve sportive mais également son rôle d'aide précieuse vis à vis des autres acteurs (dirigeants, éducateurs, organisateurs ...).

5. Rapport moral du Secrétaire Général de l' A.F.A.C, *Eric PUREN*.

Voir rapport moral joint en annexe.

Approbation du rapport moral du Secrétaire Général par les membres de l'amicale.

6. Rapport financier du Trésorier Général de l' A.F.A.C, *Yann ROBIC*.

Voir rapport financier joint en annexe.

Danielle DELIMAUGES, commissaire aux comptes pour l'année 2011, demande aux adhérents présents de donner leur quitus au rapport financier du Trésorier de l'A.F.A.C.

Approbation du rapport financier du Trésorier Général par les membres de l'amicale.

7. Intervention de *Norbert JEANNEAU* sur les informations de l'A.F.C.A.M.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 mars 2011 en présence de la ministre des sports Madame Chantal JOUANNO. Le Président a évoqué les faits marquants de l'année écoulée :

- Approche de l'Education Nationale pour mettre en œuvre une journée de l'arbitrage dans les écoles avec pour objectif de faire connaître le rôle des arbitres dans le sport, montrer que la fonction est difficile mais belle et indispensable au sport de compétition pour faire respecter les règles et l'éthique du sport.

- Action « niches fiscales » et soutien de la ministre des sports : rappel de l'action menée en octobre 2010 suite au rapport de la Cour des Comptes déclarant « niche fiscale » la non déclaration des vacances perçues par les arbitres. La Cour estimait la perte pour l'Etat à 200 millions d'euros. L'inspection des finances, après questionnement et écoute de l'AFCAM, parle plutôt de 15 millions d'euros de perte sachant que les indemnités versées aux 203 000 arbitres représentent un montant de 45 millions d'euros. Depuis, le dernier rapport de l'inspection générale des finances sur les niches fiscales n'a pas évoqué celle des arbitres sportifs et nous sommes en attente d'un rendez-vous avec le ministère des finances et du budget.

- Intervention auprès de certains ministères concernant la disponibilité des arbitres de haut niveau (cas à la police et l'éducation nationale). L'AFCAM compte 444 arbitres de haut niveau dont 63 femmes et 4 en cyclisme (Jacky TARENNE, Laurent BASTIEN, Daniel MARCOUX et Hervé BROCQUE) selon l'arrêté ministériel de juillet 2010.

- Mise en place d'une formation tronc commun pour des groupes de 16 arbitres multisports sur 2 jours. Thèmes traités : l'environnement juridique de la fonction, intervention de l'ARJEL (autorité de Régulation des Jeux en Ligne), la communication et ses problèmes, la gestion des conflits et l'agressivité, le stress de l'arbitre et des sportifs.

8. Intervention de Jacques SABATHIER (Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral).

Retenu par la formation et l'examen de Commissaire National Elite du 23 au 30 octobre, Jacques SABATHIER est très déçu de ne pouvoir être des nôtres pour partager un week-end toujours très riche d'échanges et de convivialité en Poitou, néanmoins il nous souhaite une très bonne Assemblée Générale. Voici les informations que Jacques SABATHIER souhaitait nous communiquer à la date d'aujourd'hui :

*** Journées Inter Régions pour les éducateurs et d'Arbitres des Ecoles de Vélo**

Pour la présentation et la diffusion du nouveau Guide Ecole de Vélo (Activités et Arbitrage), il sera organisé 4 Journées Inter régions au mois de janvier 2012, les éducateurs et Arbitres Ecoles de vélos seront conviés, Mikaël ROUZIERE et Jean Pierre AUDARD avec les responsables Inter régions, présenteront le « Guide d'Arbitrage pour les Ecoles de vélo »

La version du Guide finalisée et validée sera sur un support vidéo, (DVD) comportant des petits films illustrant et complétant, les textes, schémas, ainsi que le contenu pédagogique.

*** Bilan de l'examen de Chronométreur Fédéral des 12 et 13 novembre 2010**

15 candidatures ont été réceptionnées.

14 Candidats se sont présentés à la formation et l'examen, seulement 3 candidats ont été reçus Eric GAUVIN (REC), Cédric FONTENEAU (RHA) et Thibaud BLANCHARD (PDL).

*** Bilan de la Formation para cyclisme du 1^{er} avril 2011.**

Le projet a été placé sous l'égide de la CNCA et de la Fédération Française d'Handisport, la réalisation sous la responsabilité de Catherine GASTOU. Un appel à candidatures a été lancé auprès des deux fédérations au mois de mars. Cette formation a suscité un engouement puisque le nombre de candidats a dépassé l'effectif espéré. La formation a eu lieu le 1^{er} avril dernier au siège de la FFC à Rosny-sous-Bois.

Les candidats : 31 arbitres ont participé à cette journée. Ce groupe avec des parcours hétérogènes comprenait 8 femmes (25 %) et 23 hommes (75 %).

- répartition par qualification : 2 UCI (6 %) ; 1 national UCI (3 %) ; 5 fédéraux (16 %) ; 16 nationaux (52 %) et 7 régionaux (23 %).

- répartition par discipline : essentiellement des arbitres en cyclisme traditionnel mais des spécialisations étaient également représentées (1 piste, 3 VTT, 1 BMX).

- nombre de chronométreurs : 12 dont 1 fédéral (39 %).

- régions représentées : 4 IDF, 4 CEN, 4 RHA, 3 AQU, 3 PIC, 3 LIM, 2 MPY, 2 ALS, 2 PRO, 1 CHA, 1 NPC, 1 LAR et 1 LOR.

*** Jeunes Arbitres**

Dotation de Kits Jeune arbitre / Procédure : après recensement de tous les jeunes Arbitres par les comités régionaux, une commande de 100 Kits a été passée par la FFC auprès du fournisseur des équipements vestimentaires des Arbitres. Ce dernier a expédié à ce jour 60 Kits correspondant à chaque Comité, qui les ont remis, au cours de l'AG régionale ou d'une réception choisie. Le stock restant est de 40.

Si dans un premier temps la fourniture des Kits à chaque Jeune participant aux Trophées de France, a contribué à promouvoir le nombre de Jeunes Arbitres, le dispositif est à maintenir. Toutefois, seul les jeunes arbitres qui signeront une convention « jeune arbitre » avec leur comité régional recevront cette dotation, y compris les Jeunes Arbitres des Trophées de France. Pour information, 15 jeunes arbitres des Trophées de France toutes disciplines confondues ont signé une convention depuis.

*** Transmission des états de résultats (+ leurs annexes) et rapports de course :**

- pour les épreuves de classe 1, Hors Catégorie et World Tour doivent être transmises par jour à la Ligue professionnelle à l'adresse mail suivante : aplatel@Inpro.fr et à l'issue de la course, à la Ligue nationale du cyclisme professionnel – 5, rue de Rome – 93561 Rosny-sous-Bois.
- Pour toutes les autres épreuves (classe 2 du calendrier international et celles du calendrier national) doivent être adressées au Département des activités sportives – FFC – 5, rue de Rome – 93561 Rosny-sous-Bois.

Remarques :

1° - l'arbitre titulaire 1 désigné par la FFC sur une épreuve du calendrier international doit transmettre le rapport de course modèle UCI avec le Guide technique avec le règlement particulier à la Ligue professionnelle.

2° - recommandation pour les juges à l'arrivée : conserver un exemplaire des classements en cas de recours.

*** Projet « Un club, un Arbitre » - propositions de mise en œuvre.**

Dans son projet fédéral « Ensemble pour le Sport cycliste », le Président David LAPPARTIENT a souhaité mettre en place un plan de développement de l'arbitrage pour contrecarrer le vieillissement du corps arbitral ou la carence d'arbitres dans certaines régions.

L'examen des données statistiques démontre que 53% des clubs n'ont pas d'arbitre. Par ailleurs, sur les 2 797 arbitres licenciés au 31 mai 2010, 51% ont entre 51 et 70 ans.

Pour répondre à la demande du Président, les membres de la CNCA s'accordent pour proposer au CA FFC, les 3 axes suivants :

- dossier d'affiliation : lors de l'affiliation d'un club, obligation d'avoir au moins un arbitre dont la présence sera justifiée par une copie de sa licence.
- arbitres club : ouvrir la possibilité aux clubs de voir leurs dirigeants arbitrer les courses régionales qu'ils organisent, après avoir reçu une petite formation.

Modalités : Pour les clubs n'ayant pas d'arbitre, ils auront la possibilité de faire valider les acquis d'un ou de leurs dirigeants qui officient sur leurs courses, grâce à une formation qui sera proposée par l'instance départementale. Ces arbitres auraient une licence dirigeant avec une mention « arbitre club ».

Nota : Cette mesure deviendrait obligatoire dans les deux ans à venir. Date butoir : année 2013, saison 2014.

Elargir la palette des licences et ajuster la tarification en conséquence.

Pour mieux identifier et valoriser les arbitres, il est demandé de créer de nouvelles licences et de les intégrer dans la nomenclature dans le référentiel des « licences arbitres » et non plus « licences encadrement » :

- création de la licence « arbitre école de vélo » au tarif licence dirigeant 2012.
- création de la licence « jeune arbitre (14 ans à 18 ans). Tarif licence jeune 2012.
- création de la licence « arbitre club » avec un tarif de licence dirigeant 2013. Ces arbitres officieront pour leur club en 2013.

Bien entendu ces propositions de la CNCA devront être validées par le CA de la FFC pour pouvoir être retenues.

*** Règlement Fédéral 2011.**

Le règlement actualisé pour la saison 2011 a été mis en ligne sur le site internet fédéral. Un retard a été constaté dans la mise en ligne du règlement route.

Peu de remontées sur le fait que le règlement ne soit plus imprimé et diffusé par la FFC.

Pour information, Yann ROBIC a mis à disposition en 2011, une version papier au format A5 perforée pour l'ancien classeur FFC, moyennant 10 € de participation plus les frais de port.

... / ...

*** Formation continue des commissaires internationaux**

La Commission des commissaires de l'UCI a mis en place les 7 et 8 mai et 15 et 16 octobre 2011, un séminaire de formation générale sur les aspects relationnels « du savoir être et du savoir faire » ces compétences ont été développées à partir de quatre modules du programme de « Formation Multisports des officiels du Québec (FMOQ) » qui sont :

- 1) Processus décisionnel / résolution de problème,
- 2) Gestion et règlement de conflits,
- 3) L'officiel : sa mission et son savoir être,
- 4) Communication efficace.

14 commissaires internationaux français ont suivi ces formations très intéressantes, permettant de réfléchir, au comportement, attitude, savoir faire, face à des situations à problèmes, conflits, décisions contestées etc..

*** Informations AFCAM sur l'exonération des Arbitres**

L'AFCAM a transmis un courrier pour répondre à une enquête sur le bilan de la rémunération des Arbitres FFC, devant permettre à l'AFCAM de présenter la réalité de ce que perçoivent l'ensemble des Arbitres Français, face aux chiffres (irrélés) annoncés par la cour des comptes voulant remettre en cause la loi 2006 au titre de la suppression des « niches fiscales » sur l'exonération des arbitres, des charges sociales et imposition sur les sommes perçues (5 020 € en 2010) pour l'arbitrage.

A ce jour il semble que le ministère ne poursuit pas son projet, mais il faut rester vigilant.

*** Formation et examen de Commissaire National Elite ou Arbitre Fédéral.**

Bilan de la présélection route, cyclo-cross, piste, du 10 septembre 2011.

Les examens de présélection ont eu lieu pour l'outre mer et les inter-régions, ce qui donne les résultats suivants :

- Martinique, 7 candidats (es), admis (e) 2, formation et examen assurés par Michel RIVIERE.
- Guadeloupe, 7 candidats (es), admis 2, formation et examen assurés par Alain KOSZYCZARZ.
- Guyane, Joël MENARD a assuré une formation ; deux candidates sont venues passer l'examen avec l'inter-région NE, une candidate admise.
- Inter région Nord Est, 6 candidats (es), admis (es) 6, examen assuré par Joël MENARD.
- Inter région Ouest, 16 candidats (es), admis (es) 11, examen assuré par Didier SIMON et Jérôme LAPPARTIENT.
- Inter région Sud Est, 4 candidats (es), admis (es) 2, examen assuré par Christian CHARPIGNY.
- Inter région Sud Ouest, 10 candidats (es), admis (es) 4, examen assuré par Alain KOSZYCZARZ avec la présence de Jacques SABATHIER.

La correction a été réalisé au siège FFC le dimanche 11 septembre par Alain KOSZYCZARZ, Joël MENARD, Christian CHARPIGNY, Jérôme LAPPARTIENT, Jacques SABATHIER, ce qui fait au total 28 candidats admis pour la formation et l'examen de Commissaire National Elite du 23 au 30 octobre.

Pour information, le BMX effectuera aussi du 23 au 26 octobre une formation et un examen pour 12 à 13 candidats, tandis que le VTT reporte la formation et l'examen.

9. Intervention d'Alain CLOUET (Président de l'association Poitou Charentes Animation).

Alain CLOUET nous indique que le local de leur association se trouve sur la commune de Chasseneuil du Poitou et que c'est avec beaucoup de plaisir qu'il nous accueille dans cette commune.

Quelques mots sur l'Amicale des organisateurs d'épreuves cyclistes du Grand Ouest dont Alain CLOUET est le président. L'amicale a dix ans (le fondateur en est Christian TESSIER – l'organisateur du chrono des Herbiers en Vendée) et a pour principales vocations à échanger, pouvoir s'aider entre différentes organisations et avoir aussi quelques moments dans l'année pour se retrouver dans la convivialité. Trois fois par an les membres de l'amicale se retrouvent, la toute dernière réunion a eu lieu à Plouay en août dernier. L'Assemblée Générale se tiendra en décembre à Saint Malo.

22 organisations composent l'amicale allant des épreuves les plus hautes du World Tour en passant par des épreuves amateurs comme les Plages Vendéennes. L'amicale est également un lien direct vis à vis du Rassemblement des Organisateurs de Courses Cyclistes (R.O.C.C) et la Ligue Professionnelle.

Il ne faut pas oublier que les organisateurs doivent connaître les règlements des instances dirigeantes (F.F.C et U.C.I) afin de réaliser au mieux le règlement de leur épreuve qui bien évidemment seront mis en place par les arbitres le jour de la course.

Alain CLOUET souhaite nous donner quelques informations que nous, arbitres, nous devons connaître sur les organisations de ce niveau.

Le Tour du Poitou Charentes n'est pas la seule organisation réalisée par l'association Poitou Charentes Animation. Trois autres épreuves sont organisées tout au long de la saison cycliste sur les terres de la région :

- une manche de coupe de France de DN2 entre Chasseneuil du Poitou et Chauvigny,
- une épreuve Elite à Chasseneuil du Poitou,
- la finale de la Coupe de France Dames.

Le budget pour la réalisation d'une épreuve d'une journée au niveau professionnel se situe entre 150 et 200.000 euros. Pour une épreuve par étapes comme le Tour du Poitou Charentes il faut compter sur 500 à 600.000 euros. A titre indicatif, la région Poitou Charentes aide l'épreuve à la hauteur de 120.000 euros et le Conseil Général de la Vienne à la hauteur de 25.000 euros. Pour être ville arrivée et ville départ sur cette épreuve, il faut présenter un budget de 21.000 euros.

La réforme des collectivités qui est souhaité nous permettra t-elle d'avoir toujours ce même niveau d'aides institutionnelles ?

Un bon relationnel tout au long de l'année doit être également effectué entre les partenaires locaux et privés.

A titre d'information, Alain CLOUET nous indique qu'une journée de production d'image à la télévision coûte entre 20 et 70.000 euros. Un partenariat avec France 3 Poitou Charentes permet également une très belle couverture médiatique. Une présentation au départ de chaque épreuve, des élus et des porteurs des maillots distinctifs permet ainsi chaque jour d'avoir sept minutes d'antenne et le lundi soir qui suit l'événement un résumé de trente cinq minutes clôture la manifestation.

Autre information que le président du T.P.C. souhaite nous apporter en éclairage, l'augmentation des coûts des vacations des motards de la Gendarmerie Nationale. A ce titre, Alain CLOUET remercie l'intervention de David LAPPARTIENT et des intervenants de la Ligue Professionnelle auprès des instances dirigeantes du pays pour revoir au mieux ces changements annoncés. En effet, cela se traduit sur le terrain pour une organisation comme le T.P.C. à 15 % d'augmentation et cela jusqu'en 2014. Pour information, 22 motards et 180 gendarmes à pied sécurisent le T.P.C. en 2011.

Enfin, quelques informations sur *Natura 2000*. Le T.P.C. n'y échappe pas depuis août 2010. Il y a obligation pour l'organisateur de respecter scrupuleusement un cahier des charges afin de pouvoir faire partir sa course cycliste. Des vigilances importantes sont demandées (pas de peinture sur les routes, achat de papiers recyclés...) ainsi que la mise en place du calcul de l'empreinte carbone de la manifestation vis à vis des zones sensibles traversées. Le T.P.C a obligation de compenser par la plantation d'arbres sur quatre communes de la région Poitou Charentes.

Ce sont des informations comme celles-ci que les arbitres doivent également connaître lorsqu'ils viennent sur une manifestation comme le T.P.C.

Alain CLOUET nous informe également que Nicolas ROUGEON son adjoint sur le T.P.C nous rejoindra avant la fin de notre Assemblée Générale.

10. Interventions et questions diverses

Pierre DE LA VILLEMARQUE

se félicite d'une meilleure remontée des informations pour la réalisation de l'annuaire des arbitres. Plus de photos également par rapport à l'année dernière.

Gérard DAENS

fait remarquer que les désignations de B.M.X et de V.T.T n'apparaissent pas sur le site de la F.F.C. comme pour le cyclisme traditionnel. Pour la fonction de *référent* il serait bon de diversifier le nombre d'arbitres pour ne pas avoir toujours les mêmes personnes.

Joël COUFOURIER

propose q'un club qui organise au moins trois épreuves cyclistes par an puisse avoir au moins un arbitre de club validé. Joël revient quelques instants sur le stage UCI des arbitres.

Alain LAVIGNAC

aimerait que la réglementation de la F.F.C ne soit pas uniquement proposée en format « pdf » afin de pouvoir sélectionner des extraits d'articles en vue de les utiliser pour des formations ou bien l'élaboration du petit journal des arbitres de la Dordogne. Cela semble possible.

Danielle DELIMAUGES

nous informe que la région Nord Pas de Calais a réalisé l'achat de puces et/ou de transpondeurs pour remplacer la fonction de juge à l'arrivée sur les épreuves sur routes. Quelle est la fiabilité de ce classement ? Est ce normal que la fonction de juge à l'arrivée soit supprimé ? En cas de litige, qui valide le classement ?

Henri PECQUENARD

propose que les frais de transports des arbitres soient payés directement par l'organisateur lors de la permanence de départ. En effet le remboursement de ces frais est réalisé quelques semaines voir quelques mois après la manifestation sportive obligeant l'arbitre à avancer parfois des sommes importantes. Afin de bénéficier de tarifs moins chers, l'arbitre achète des billets de train ou d'avion souvent un mois avant le départ de l'épreuve.

11. Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de l'A.F.A.C aura lieu pendant le week-end du samedi 20 et dimanche 21 octobre 2012 à Strasbourg. Eric PUREN est chargé de la préparation de ce week-end.

Le bureau de l'A.F.A.C. se réunira en début d'année 2012 à Nantes (dimanche 29) afin de préparer la réunion du premier semestre et mettre en place les différentes actions proposées.

12. Mot de clôture du Président, Olivier ROUSSEAU.

Notre Président se félicite de la conduite de cette Assemblée Générale et souhaite remercier la totalité des intervenants.

Un grand merci également à nos deux intervenants, Michel CHAVANEL, le Président du Comité Régional du Poitou Charentes et Alain CLOUET le président de l'association Poitou Charentes Animation pour leur présence et leur intervention.

Enfin, notre Président souhaitait remercier Alain KOSZYCZARZ pour le département de la Vienne ainsi que la biscuiterie de l'Enclôtre pour ses produits régionaux mis à notre disposition.

La séance est levée par le Président, Olivier ROUSSEAU qui remercie les arbitres de leur participation à cette Assemblée Générale et leur souhaite une bonne saison 2012.

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 23 octobre 2011.

Eric PUREN,
Secrétaire.